BAC DE SES · SESSION 2022

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Nouvelle-Calédonie | Jour 2 · sujet A | Structure sociale

Vous montrerez quels sont les processus qui remettent en cause une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française actuelle.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez quels sont les processus qui remettent en cause une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française actuelle.

DOCUMENT 1

L'individualisation est au cœur du nouveau modèle managérial. Mise en place à partir du milieu des années 1970, elle était censée, selon le patronat, répondre positivement aux revendications des salariés qui, au cours de la plus longue grève du XXe siècle, réclamaient plus de dignité, d'autonomie, de liberté et de reconnaissance dans leur travail (Boltanski, Chiapello, 1999). Elle a pris la forme de la polyvalence, des horaires variables, de l'individualisation des primes puis des salaires, et culmine avec la personnalisation des objectifs, des évaluations, des formations et des carrières. Elle a largement contribué à déstabiliser, voire éliminer les collectifs de travail et avait donc cet avantage, du point de vue du patronat qui l'introduisait, d'inverser un rapport de forces devenu par trop défavorable. Or ces collectifs, qui étaient la cible des politiques de modernisation des entreprises, jouent un rôle très particulier dans la préservation de la santé physique et mentale des travailleurs. Informels et clandestins, non-inscrits dans les organigrammes, constitués de salariés travaillant côte à côte dans la durée et confrontés aux mêmes conditions de travail, ils jouent un rôle non négligeable dans la régulation des pénibilités au travail. Ils interviennent dans la gestion des difficultés, de la complexité et ainsi du stress lié au travail. L'élément le plus décisif dans cette gestion réside dans la capacité de ces collectifs à conquérir de l'autonomie en mettant en synergie l'expérience de chacun, ses compétences, ses qualités à produire du sens autour de valeurs partagées en lien avec le sentiment d'un destin commun dans l'entreprise. En mutualisant des connaissances, des pratiques propres à leur activité, les collectifs fonctionnent comme un soutien professionnel (ils pratiquent couramment l'entraide), mais aussi affectif et psychique car ils permettent de minimiser l'inquiétude face à l'inconnu. Les collectifs contribuent ainsi à une certaine sérénité au travail en aidant les uns et les autres à faire face aux contraintes de diverses natures inscrites dans toute activité professionnelle. Les collectifs jouent aussi un rôle essentiel en décryptant les pénibilités, les souffrances ressenties au travail.

Source : Danièle LINHART, « Une individualisation systématique de la gestion des salariés et de l'organisation du travail », Connexions, n°103, 2015.

DOCUMENT 2

Une identité de classe qui s'atténue à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale (en %)

	A le sentiment d'appartenir à une classe sociale	A utilisé le ou les termes pour la décrire						
		Privilégié, haut, aisé	Moyen	Modeste, bas, pauvre	Cadre	Professions intermédiaires	Employé	Ouvrier
Cadres	61	12	25	1	7	n.s.	n.s.	2
Professions intermédiaires	55	3	30	2	2	n.s.	1	10
Employés qualifiés	48	2	22	3	n.s.	n.s.	2	14
Ouvriers qualifiés	50	1	14	4	n.s.	n.s.	n.s.	25
Employés non qualifiés	39	1	16	2	n.s.	n.s.	n.s.	12
Ouvriers non qualifiés	43	n.s.	10	6	n.s.	n.s.	n.s,	20

Lecture : 43% des ouvriers non qualifiés déclarent « avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale », 20% font référence à la classe ouvrière (ils utilisent le terme « ouvrier » ou une de ses déclinaisons) lorsqu'on leur demande de préciser la classe à laquelle ils ont le sentiment d'appartenir.

n.s. : proportion inférieure à 1%.

Champ : ensemble des actifs occupés (hors exploitants agricoles, commerçants et artisans).

Source : d'après Thomas AMOSSE et Olivier CHARDON : « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », Économie et Statistique, N°393-394, 2006.

DOCUMENT 3

Écarts de rémunération et de temps de travail moyens entre les femmes et les hommes en 2017

	Salaire net en équivalent temps plein (EQTP) (en euros)			**Volume de travail . en équivalent temps plein (EQTP)**
	Hommes	Femmes	Écarts (en %)	Écart hommes-femmes (en %)
Diplôme				
Inférieur au Bac	23 809	20 051	15,8	17,9
Bac à bac + 2	29 547	24 341	17,6	11,1
Bac + 3 ou plus	50 851	35 896	29,4	10,1
Expérience professionnelle				
Moins de 5 ans	20 047	18 770	6,4	12,6
5 à 10 ans	24 095	21 735	9,8	13,5
10 à 20 ans	28 992	24 966	13,9	12,9
20 à 30 ans	33 757	27 368	18,9	11,1
30 ans ou plus	36 473	28 563	21,7	9,9
Nombre d'enfants				
Aucun enfant	24 398	22 692	7,0	11,9
Un enfant	28 281	24 932	11,8	14,0
Deux enfants	33 640	26 514	21,2	14,2
Trois enfants ou plus	35 540	24 419	31,3	23,6
Âge du plus jeune enfant (parents uniquement)				
Moins de 3 ans	27 388	24 306	11,3	26,3
3 à 16 ans	33 034	25 592	22,5	14,9
Plus de 16 ans	36 143	26 175	27,6	11,8
Ensemble	**29 394**	**24 467**	**16,8**	**14,1**

Lecture : en 2017, en France, les femmes salariées du secteur privé gagnent en moyenne 16,8 % de moins que les hommes en équivalent temps plein (EQTP).

Champ : postes du secteur privé, France métropolitaine, hors apprentis et stagiaires, hors agriculture, hors salariés des particuliers.

Source ; d'après INSEE, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS), 2017.